

Expression de l'ordre :

Les phrases injonctives

La phrase injonctive indique une action qui doit être réalisée par un interlocuteur. Elle sert généralement à donner un **ordre** ou une **interdiction**, parfois seulement un **conseil** ou une **prière** .

Elle se termine soit par un point soit par un point d'exclamation selon le ton mis par celui qui parle.

L'injonction peut s'exprimer à l'aide de plusieurs moyens grammaticaux.

1. Le mode impératif

L'impératif n'existe qu'aux trois personnes du dialogue (toi, nous et vous) et on distingue deux conjugaisons .

Ex. **Travaille**
Travaillons
Travaillez

Ex. **Fais** l'exercice 2 p.305 pour demain.
Faisons ...
Faites ...

2. Le mode infinitif

Ex. **Faire** l'exercice 2 p. 305 pour demain .

3. Le mode subjonctif

Ex. **Que** chacun **fasse** l'exercice 2 p.305 pour demain !

4. Le futur de l'indicatif

Ex. Vous **ferez** l'exercice 2 p.305 pour demain .